



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Direction de la scolarité

Ref : CFVU2022/ 22-1206

CFVU DU 15 DECEMBRE 2022

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DES MODALITÉS D'ADMISSION 2023 EN LICENCES PROFESSIONNELLES.

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 15 décembre 2022 réunie sous la présidence de Madame Marie Mellac,**

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Etant préalablement exposé que :

Délibération prise à l'exclusion des LP de l'IUT dont le vote est reporté en janvier 2023

- **APPROUVE (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) LES MODALITÉS D'ADMISSION 2023 EN LICENCES PROFESSIONNELLES.**
- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 16/12/2022.*

Nombre de membres présents	14
Nombre de membres représentés	9
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	23
Nombre de votes pour	14
Nombre de votes contre	9

Le Président de l'Université Bordeaux
Montaigne,

Signé

Lionel LARRÉ.